L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 FEVRIER 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Rédacteurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DE LEMAIRE.
E. DE VILLEMAIN. S. MARMY.
No. 33, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 12 FEVRIER.

A nos abonnés.

Ceux de nos abonnés résidant dans la limite extrême d'une part entre la rue du Canal et la rue Girod et de l'autre entre la rue du Canal et la rue St. Louis, sont priés, s'ils ne reçoivent pas régulièrement l'*Abeille* pendant quelques jours de faire reclamer le journal dans les bureaux. Nous avons à nous plaindre à ce sujet d'une bonne partie de nos porteurs sont malades et leurs remplaçants, malgré la zèle dont ils font preuve, ne pourront les remplacer qu'imparfaitement.

LOIS DE NATURALISATION.

Un des points les plus importants du programme du parti américain, est, on le sait, la révision des lois de naturalisation, révision que tendent absolument nécessaire. Il faut en convenir, les étrants abordent tous les jours nombreux et innombrables, mais qui ne s'accomplira pas aisément à cause de la diversité des moyens que propose, sont les réformateurs.

Les uns, mais c'est le plus petit nombre, se prononcent pour l'entière abrogation des lois qui accordent aux étrangers les droits de cité, tyens américains, les autres voudraient seulement que la naturalisation fut entourée de garanties qui la rendissent pour le pays une valeur réelle. Ils demandent par conséquent la prolongation de la période de probation et proposent des mesures rigoureuses pour empêcher que le titre de citoyen américain ne soit décerné à des personnages à la ligues ou dangereux.

Pour mieux s'entendre la cause des mauvais ou pourrait partir, nous allons analyser le projet de loi de M. Taylor, du Tennessee, à présenter au Congrès. La loi, porte qu'avant de déclarer son intention de devenir citoyen, l'étranger devra en inscrire son nom sur un livre spécial, et devra remplir lui-même toutes les conditions exigées par la loi. Il devra résider cinq années dans le pays, et pendant ce temps il ne pourra sortir des limites des Etats Unis, et vingt une autres avant qu'il puisse exercer ses droits de citoyen. En outre, avant sa renonciation à sa première allégeance, il doit en faire un second solennel, et devra déclarer sous serment qu'il ne renonce à aucune autorité ou souveraineté, et recevoir de son serment de fidélité aux Etats Unis, et que de ce jour sa résidence aux Etats Unis n'a pas été que sa résidence aux Etats Unis n'a pas été pour les vues criminelles de crime. Cette législation temporaire d'après le projet de loi en question—devra être soumise par lui ou son arrivée dans le pays, le nom de sa naissance, l'endroit qu'il a habité avant de venir ici, se profess ou avant son départ en Amérique et le nom de son dernier souverain. Avant de venir ici, se profess ou avant son départ en Amérique et le nom de son dernier souverain. Il devra déclarer que qu'il a renoncé à toute allégeance, sans distinction de culte.

La Prusse a déclaré le droit d'être représentée à la conférence de Vienne et a protesté auprès des cabinets de Vienne, de Paris et de Londres contre les mesures qui pourraient être prises sans sa participation.

Quarante-mille Russes occupent l'Isthme de Perekop. Le général Liprandi se dispose à attaquer Eupatoria.

Omer Pasha est retourné dans les principautés.

L'Autriche a demandé à St Pétersbourg des explications sur le passage du Danube par les troupes et a déjà fondé l'ordre à ses troupes de se placer entre l'armée turque et celle de czar pour empêcher celle-ci d'envahir la première.

Les dernières nouvelles de St Pétersbourg étaient à la paix.

On sait déjà que lord John Russell, chef du cabinet anglais, a envoyé en démission à la reine. Les autres ministres devaient, à ce qu'il paraît, suivre son exemple. On croit que lord Palmerston sera nommé ministre de la guerre.

Voici l'explication de la retraite de lord John Russell: M. Roebuck a présenté, à la chambre des communes, une motion tendant à nommer un commissaire spécial pour instituer une enquête sur la manière dont la guerre a été dirigée. Cette motion a été appuyée de la résolution suivante: « Dans l'opinion de cette chambre, l'expédition de Crimée a été entreprise par le gouvernement de Sa Majesté sans des ressources suffisantes, sans prévoyance et sans les renseignements nécessaires sur la nature et l'étendue des moyens de défense de l'ennemi; la négligence et la mauvaise administration du gouvernement ont causé les résultats les plus désastreux. » Lord John Russell, après la lecture de la motion, a déclaré qu'en effet la mission des troupes anglaises en Crimée était affreuse, et qu'il n'avait rien à dire pour justifier le gouvernement. Il est évident, est-il ajouté, qu'il n'a pas été pris de mesures pour prévenir les désastres qui ont eu lieu. Après avoir ainsi lui-même accusé le gouvernement dont il faisant partie, il a déclaré qu'il ne combattrait pas la motion de M. Roebuck, et qu'il ne lui restait d'autre alternative que d'envoyer sa démission à la reine.

Il règne en Espagne de vives appréhensions à l'endroit des manœuvres que préparent les carlistes. Le bruit courait que Cabrera avait pénétré dans le pays.—Le ministre des finances a donné sa démission. Une proposition tendant à assurer le ministère a été repoussée par les cortès.

M. Soulé.—Il est à peupres hors de doute que M. Soulé n'a demandé son rappel de Madrid que parceque l'administration, en inquiétant à l'engagement contracté par lui d'abord près de la cour de Madrid, se montrait récemment peu disposée à encourager les démarches que voulait faire l'ambassadeur américain pour obtenir la cession de Cuba. Voici ce qu'écrit au *Courier & Enquirer* de New-York, le correspondant de ce journal à Washington :

« Lorsque, le 26 novembre dernier, M. Soulé retourna à Madrid, il avait sous dépêche très importante qu'il devait remettre aux ministres de la reine. Dans cette dépêche on donnait à entendre au gouvernement espagnol que les Etats Unis ne méditaient aucune invasion de ses territoires, que notre politique vis-a-vis de Cuba était entièrement conservatrice, et qu'aucune agression, organisée aux Etats Unis et tendant à la suppression de la domination espagnole dans cette île, ne serait encouragée ni tolérée. Mais la dépêche ajoutait que le gouvernement américain ne pouvait tarder plus longtemps à demander une juste indemnité pour les dommages causés à nos citoyens par les refus sentants officiels de l'Espagne à Cuba ainsi que les explications et une réparation suffisante pour les diverses insultes faites à notre pavillon

« M. Soulé refusa de remettre cette dépêche aux ministres espagnols, parce qu'il s'appliquait à ses yeux l'alliance à laquelle il s'était soigné. Le but de M. Marcy était d'établir une distinction très marquée entre les questions provenant des réclamations des marchands américains et autres citoyens et celle de l'acquisition de Cuba, décide d'ailleurs à faire de règlement des premières la condition de toutes les autres. Les pacifiques condition de toutes les autres. M. Soulé ayant pris la résolution de ne point se conformer aux instructions qui lui avait reçues, a écrit tout de suite au Washington pour expliquer ses motifs, a qui de droit est à ce même temps offert sa démission qui a été immédiatement acceptée. »

Mission en Espagne.—L'hon. C. Brockenbrough a refusé la nomination de ministre en Espagne que lui avait été offerte. Il n'a appris, dit-on, la démission de M. Soulé et sa propre nomination qu'après que son nom eut été envoyé au sénat. Soipn une autre dépêche, M. Brockenbrough aurait refusé la mission en Espagne à cause d'une grave maladie de sa femme. M. Dickinson, sénateur de Pluva, a été nommé en remplacement de M. Brockenridge et le Sénat a ratifié ce choix.

MEXIQUE.

Le steamer *Orizaba*, arrivé hier soir, nous a apporté des journaux de Vera Cruz jusqu'au 8 courant. Nous laissons à la ville de Mexico ne pouvons parvenir que ce matin.

Le steamer anglais *Conway* a quitté Vera Cruz le 5, et la goelette *C. A. Lubby* y est arrivée le 2, venant de Lagona ou elle avait laissé 24 navires en chargement pour l'Europe.

La barque *Suzan*, venant de la Nle Orléans, est arrivée à Vera Cruz le 6 courant, ainsi que celle brik *Revelie*, venant de New York.

Le steamer de guerre anglais *Buzzard* était parmi les arrivées.

Le vapeur de guerre français *Achéron* a quitté le Vera-Cruz le 7 de ce mois avec 175 des prisonniers français de Guaymas qu'il transporte à la Martinique.

Plusieurs navires anglais déchargeaient à Vera Cruz du charbon pour le gouvernement mexicain.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Vera-Cruz le 1er de ce mois et une seconde le lendemain. La première secousse a duré deux dans la nuit et les 11 heures et demie et une autre deux minutes; celle du 2 a été saccadée et a duré cinq minutes; celle du 3 de cinq à six minutes; celle du 4 de quinze à quinze secondes. Les oscillations de la terre ne sont prolongées jusqu'à Orizaba, Puebla, Jalapa et Alvarado. Les oscillations n'ont pas souffert.

Le résultat du scrutin sur le maintien de Santa Anna au pouvoir a été proclamé à Vera-Cruz le 3 de ce mois. Le vote a été presqu'unanime en faveur de S. A. S.

Les troupes du gouvernement et les rebelles de Michoacan sont toujours aux prises.

MORT D'UN DE SES PORTEURS.—Nous avons annoncé l'autre jour le triste accident arrivé à l'un de nos porteurs. S'étant imprudemment placé entre le mur et la presse du *Delta* un nous avons fait provisoirement transporter nos formes, il fut atteint, au flanc par une pièce de la machine et grièvement blessé. Il a succombé samedi matin après trois ou quatre jours de souffrances que vous vivres et qui ne laissaient pas deviner à sa famille la gravité de son état. Il y avait très longtemps que le pressentiment d'une blessure devait atteindre à l'*Abeille* comme porteur, et nous avions toujours eu bien de nous féliciter de son exactitude et de sa fidélité. Nous perdons en lui un employé plein de zele et de probité, mais nous le regrettons encore plus parce qu'il honorait par ses vertus la position qu'il avait prise à la sueur de son front et à la force de ses bras.

Nous nous faisons un devoir de recommander à la bienveillance de nos abonnés la famille du malheureux jeune homme qui laisse une femme et deux petits enfants.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous rappellerons aux habitués du Théatre d'Orléans que le bénéfice de M. Génibrel a lieu ce soir. Il suffit qu'il nous le publient pas pour que la salle soit pleine et que notre excellente basse reçoive des témoignages non équivoques des sympathies qu'il a su depuis longtemps conquérir. *Marie*, un des chefs-d'œuvre de Rossini, fera les frais de la représentation.

ASCENSION DE M. GODARD.—Une foule considérable, attirée par l'ascension de M. Godard, se pressait hier sur la place Congo. Cette foule encore l'habile aéronaute a été contrariée par le vent, et le spectacle si souvent renouvelé, des ascensions captives n'a pu avoir lieu. Quant à l'ascension libre, à 5 heure, le ballon s'élevait dans les airs pour redescendre, 7 minutes plus tard, sur le champ de courses de Gentilly. Cette descente effectuée, au milieu d'un grand nombre de personnes qui se trouvaient aux courses, aurait pu être périlleuse sans la présence de ces mêmes personnes qui ont heureusement aidé l'aéronaute a se rendre maître de ballon.

FOURNITURES DE BUREAU.—MM. P. Durel & Co., annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viennent de recevoir un nouvel assortiment de fournitures de bureaux. Les prix de cette maison sont extrêmement modérés.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE GAINES—DEUXIÈME COUR DU DISTRICT. Le journée du mardi a été consacrée à l'affaire Gaines. La suite est renvoyée à samedi prochain.

SIXIÈME COUR DE L'ISTRICT.—L'édifice de la ville de la Nouvelle-Orléans contre la compagnie de chemin de fer Pontchartrain, a été plaidé samedi à la Sixième Cour de District, MM. Roselius et Livingston représentant la corporation, et MM. Soulé, Quoid et Stanbury les défendeurs.

La ville déclare qu'elle a émis, et vendu par la compagnie du chemin de fer Pontchartrain, pour $500,000 de bons qui étaient destinés à construire un chemin de fer dans Nouvelle-Orléans à la Rivière, elle était devenue actionnaire de la compagnie. Celle-ci, (dit la pétition) a travaillé, vendu ou hypothéqué ces bons au une grande partie de ces fonds, afin d'acquitter les dettes ou assurer le paiement des dettes que la compagnie avait contractées avant l'émission de ces bons; elle en a fait usage pour la construction du chemin de fer, le seul usage légitime qu'elle pouvait en faire. Une grande partie des $500,000 a servi à payer des dettes contractées afin de faire adopter par la législature la souscription et de la faire ratifier par le peuple; une autre partie des fonds a été employée à payer les vieilles dettes de la compagnie. Ces transferts et hypothèque nuitilleaux. En outre, la compagnie n'a pas rempli les conditions imposées par la ville : le chemin n'avait pas été commencé à l'époque spécifiée et qu'il marche encore entre la Rivière et la compagnie n'est pas encore ouvert au moment que celle-ci l'a vue.

La ville demande donc que les ventes, transferts et hypothèque mentionnés plus haut soient annulés; que les bons émis par la ville soient annulés; que la cour empêche les directeurs de vendre ou d'hypothéquer ces bons et ordonne au shérif de les saisir partout où il les trouvera.

Le juge ne tardera probablement pas à faire connaître sa décision.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Il est mort que 25 personnes à l'hopital de charité, durant la semaine qui vient de s'écouler. Le nombre de décès a été de 59 la semaine précédente.

Premier District.

ACCUSATION.—Un individu nommé John Gryer a été arrêté hier dans le premier district. Il est accusé d'avoir enlevé une jeune fille de chez elle, dans le troisième district, et d'avoir conduite sur la rive, sous menaces, armés et déshonorée. La police a arrêté également James Keach, qui est accusé d'être son complice.

C'EST MON CAS.—John McIlvaine a acheté un cab et des harnais appartenant à Thomas Flannery. Le tout est évalué à $150—Cautionnement de $300 en attendant l'instruction.

VOL.—Margaret Doherty, une symphe de la rue Perdido a été arrêtée à la requête de Mme Anne Mahy, de l'autre côté du lac, pour avoir dérobé quelques effets de peu de valeur.

INTENTION DE TUER.—A. Morsby et J. McPherson sont accusés d'avoir, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, tiré des coups de pistolet sur et frappé d'une arme le nommé F. Sloath.

ACCIDENT FATAL.—On enclave de M. D'Hugues n'est pas encore sorti, que déjà il a été témoin d'un accident qui a complètement changé son état d'esprit. C'est du moins ce que porte le rédacteur du jury spécial qui avait reçues, a écrit tout de suite au Washington pour expliquer ses motifs, a qui de droit est à ce même temps offert sa démission qui a été immédiatement acceptée. »

MISSION EN ESPAGNE.—L'hon. C. Breckenridge a refusé la nomination de ministre en espagne qui lui avait été offerte. Il n'a appris, dit-on, la démission de M. Soulé et sa propre nomination qu'après que son nom eut été envoyé au sénat. Soipn une autre dépêche, M. Breckenridge aurait refusé la mission en Espagne à cause d'une grave maladie de sa femme. M. Dickinson, sénateur de Pluva, a été nommé en remplacement de M. Breckenridge et le Sénat a ratifié ce choix.

Deuxième District.

RÈGLEMENT.—Charles Dupuy a assailli Napoléon Cambre qui lui demandait ne payer un compte. Le Cadet s'est porté à des voies de fait sur Dupuy. Les deux ont été frappés d'une amende de $10 chacun.

INCENDIE.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a éclaté dans la maison occupée par M. Simmons, à la branche, située rue Bourbon, à l'angle de la rue Ursulines. Le toit de la maison a été consumé et les meubles son endommagés. La maison appartient à M. Dejan, et est assurée.

Troisième District.

MEURTRE.—Guillaume Bolton, accusé d'avoir donné un coup de poignard à Florence Dunlop, le 4 courant, dans une maison de la rue de Marais, voyait par le recorder Simmons qui devait la tenir Cour de District.

VOL AVEC EFFRACTION.—Philip Lynch, de Mobile, a été arrêté pour avoir volé $1,000 en billets d'une maison où il est employé comme un vol avec effraction.

GRAND VOL.—L'homme Liddy a été arrêté par ordre de Mme Caldwell, qui accuse Liddy d'avoir volé 42 cuillers en argent, une cafetière en or, des boucles d'oreilles en diamant et des autres bijoux de prix qu'elle avait en sa possession. Les objets volés ont été trouvés en la possession de cette esclave.

ECOLES.—Deux jeunes enfants ont été noyés dimanche après-midi, par la charrette de lait No. 2, 3, 4 et 5. Le premier, Jean Pierre Bonnet, âgé de 3 ans, a été noyé dans le canal Carondelet, et le second, Joseph Bonnet, âgé de 4 ans, dans le canal Bayou St. John. Tous deux étaient les fils de Pierre Bonnet, qui demeure rue Bayou St. John, près de la rue Broad.

Quatrième District.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT.—La police a arrêté hier Christine Guerin, à la demande de son mari, qui l'accuse d'avoir tenté de l'empoisonner. Il paraît que depuis quelque temps, Le pauvre homme est dégoûté par quelque chose, semble, et plaint dans tout le voisinage que sa femme veut l'empoisonner. Un échantillon aurait été fourni au docteur Dubreuil.

FURIE.—Catherine Hara a, récemment, semoni Margaret McCarty et lui a porté un coup de pied et a tenté des coups de briques. La fille est au violon.

Messieurs, ayez la bonté d'insérer l'article suivant :

La police de notre district (le 2me) est vraiment bien négligée. Hier, j'ai été en proie à des voleurs, et j'ai été obligé de me défendre, sans pouvoir trouver un policeman à mon secours, sans pouvoir trouver un policeman à mon secours, sans pouvoir trouver un policeman à mon secours